



Métropoles européennes : Lille se distingue dans sa catégorie

Parmi les métropoles non capitales de plus d'un million d'habitants, Lille est une métropole peu dense et jeune. Son économie est marquée par l'importance des activités non marchandes. Les déplacements pour se rendre sur le lieu de travail se font davantage qu'ailleurs en véhicules motorisés. Les habitants sont plus souvent propriétaires de leur logement, occupent des logements plus grands et plus généralement des maisons.

Véronique Bruniaux, Benoît Werquin

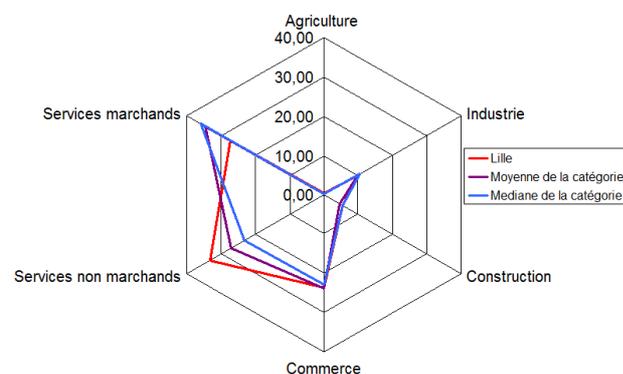
Un audit urbain a été réalisé par la Commission européenne et Eurostat afin de comparer les modes de vie dans plusieurs centaines de « cités » (**définitions**). Lille, s'y classe dans la catégorie des agglomérations de plus d'un million d'habitants non capitales, aux côtés de grandes agglomérations européennes : Lyon, Marseille, Hambourg, Munich, Cologne, Barcelone, Milan et Birmingham. Proches par la taille, avec un maximum de 1,8 million d'habitants à Hambourg, ces agglomérations diffèrent par leur densité : les trois françaises sont les moins denses (entre 1 700 et 2 500 habitants / km²) tandis que Milan affiche 7 000 habitants / km² et Barcelone plus de 16 500.

Poids important des services non marchands à Lille

Les métropoles sont très portées vers les activités tertiaires marchandes et non marchandes. Les services non marchands (administration, éducation, santé, action sociale) sont davantage représentés à Lille (**figure1**) comme dans les autres métropoles françaises. Le constat est inverse en ce qui concerne les services marchands, qui ne représentent que 27 % des emplois pour la métropole lilloise contre 36 % pour l'ensemble de sa catégorie. Pour les autres secteurs, Lille est proche des autres métropoles ; ainsi, pour l'industrie et la construction, la part de l'emploi dans ces secteurs est de respectivement 9,5 % et 5,5 %. Parmi les « cités » de comparaison, certaines ont des spécialisations plus marquées. Ainsi, l'industrie est un peu plus présente à Lyon (12,6 %), le commerce, les transports, hôtels et restaurants à Barcelone (29,8 %), l'information, les télécommunications et la finance à Munich et Cologne, les activités immobilières à Barcelone et Milan. Enfin, la présence de nombreuses communes périurbaines dans le contour de la « city » lilloise explique le poids de l'agriculture, deux fois supérieur à ce qui est observé chez ses consœurs.

1 Lille, une métropole orientée vers les services non marchands

Part des différents secteurs d'activités de Lille



Source : Eurostat, audit urbain 2007-2012

Un taux d'actifs en emploi un peu faible

La part des actifs en emploi est plus faible dans les « cités » françaises que dans les « cités » allemandes où le niveau atteint 97 % à Munich. Lille affiche une part de 85 % (**figure2**), supérieure à celle de Barcelone (81 %). Les métropoles sont également des pôles économiques très attractifs en termes d'emploi pour les personnes résidant à l'extérieur. Parmi les « cités » étudiées, la métropole de Lille est le siège du plus grand nombre de flux entrants ou sortants d'actifs occupés, suivie de près par Lyon.

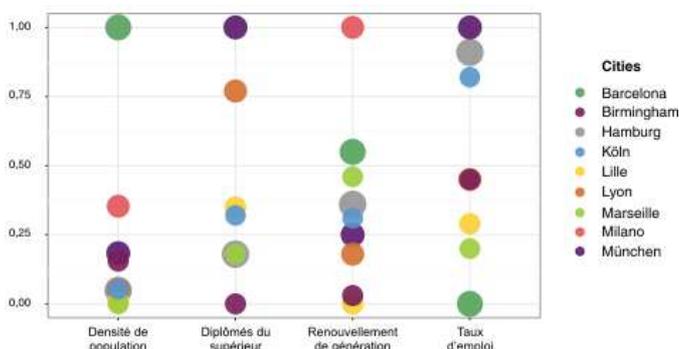
Une population jeune, moins diplômée

L'agglomération de Lille, comme celle de Lyon, est particulièrement jeune au regard des huit autres agglomérations de l'étude. Ainsi, l'âge médian est de 34 ans alors qu'il dépasse 40 ans dans les « cities » allemandes et atteint 42 ans à Barcelone. En termes de renouvellement de génération, Lille et Birmingham se situent en meilleure position. En effet, le rapport entre le nombre de personnes de 65 ans et plus avec celui des personnes de 20 à 64 ans est respectivement de 21 et 22, alors qu'il atteint 33 à Barcelone et 43 à Milan.

Les métropoles de la catégorie de Lille attirent de nombreux habitants diplômés du supérieur : plus de 35 % des habitants âgés de 25 à 64 ans non scolarisés sont diplômés du supérieur. Toutefois, à Lille, cette part n'atteint que 33 % contre 40 % à Lyon et 44 % à Munich.

2 Lille, une « city » jeune

Position relative normalisée de Lille et de ses homologues européennes



Source : Eurostat, audit urbain 2007-2012

Lecture : la position de la bulle sur les axes verticaux renseigne sur le rang de la city, les valeurs des variables ont été normalisées (0 pour la valeur minimale, 1 pour la valeur maximale)

Moindre recours aux transports collectifs

La durée des déplacements domicile-travail est comparable à celle des autres « cities ». Il faut près d'une demi-heure pour se rendre sur son lieu de travail à Lille et un peu moins à Marseille (figure 3).

À Lille, un peu plus qu'à Lyon et Marseille, les déplacements s'effectuent pour les deux tiers des salariés en voiture ou en motocycle. Ailleurs, les déplacements doux sont davantage utilisés : la moitié des salariés des « cities » allemandes utilisent les transports en commun et près du quart des salariés de Barcelone se déplacent à pied ou à vélo.

Des familles plus nombreuses, propriétaires de leurs logements

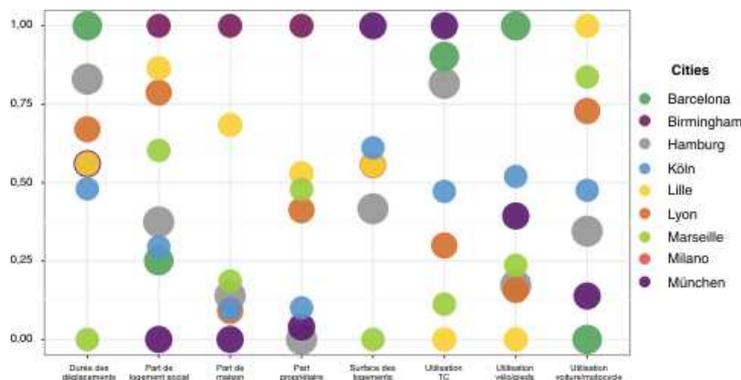
À Lille, un tiers des logements est occupé par des personnes seules contre à peine plus d'un quart à Barcelone et la moitié dans les trois agglomérations allemandes. La « city » de Lille y accueille en

particulier plus souvent des familles avec enfants que les autres de sa catégorie. Lille se démarque en étant la seule ville de plus d'un million d'habitants où plus de la moitié des logements sont individuels.

Un logement sur deux à Lille est occupé par son propriétaire. Cette proportion est proche pour les deux autres « cities » françaises et deux fois plus importante que dans celles d'Allemagne. Toutefois, à Birmingham, ce taux atteint les trois quarts des logements. Enfin, Lille se distingue de ses homologues françaises par son taux de logement social. ■

3 Lille, de nombreux logements individuels

Position relative normalisée de Lille et de ses homologues européennes



Source : Eurostat, audit urbain 2007-2012

Lecture : la position de la bulle sur les axes verticaux renseigne sur le rang de la city, les valeurs des variables ont été normalisées (0 pour la valeur minimale, 1 pour la valeur maximale)

Définitions

Lancé en 1999, l'« **audit urbain** » permet de recueillir des informations sur les modes de vie auprès de 904 villes européennes, dont 144 en France. Ces statistiques harmonisées permettent de faire des comparaisons sur des caractéristiques diverses telles que la structure de la population, le logement, les transports, l'emploi ou encore la culture. La définition des « cities » repose sur le respect de trois critères : la ville doit avoir une fonction politique, de gouvernance locale ; elle doit avoir au moins 50 % de sa population vivant dans un « centre urbain » et au moins 75 % de la population du centre urbain vivant dans une ville.

En France, les villes de l'audit urbain diffèrent légèrement de la définition théorique de l'audit urbain. Ont été retenus les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont au moins une commune est « urbaine » et pour lesquels au moins 25 % de la population de l'EPCI réside dans un centre urbain : 114 EPCI répondent ainsi à ces critères.

Les EPCI français de plus d'un million d'habitants non capitales retenues dans cette étude sont la Métropole Européenne de Lille, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole et la communauté urbaine de Lyon.

Insee Nord-Pas-de-Calais
130, avenue du président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédacteur en chef :
Élisabeth Vilain

ISSN : 2425-2433

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- « La France et ses territoires – édition 2015 », Insee Références, avril 2015.
- « L'aire urbaine de Lille : un rayonnement métropolitain, une intégration régionale », Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais n°11, février 2015.

